numéro 73

Le magazine d'informations municipales de Parempuyre

PAREMPUYRE Magazine

Trimestriel Juillet 2022

Grand Angle
BUDGET 2022

Zoom
L'École Municipale d'Art p. 8

ville de PAREMPUYRE

Retour en images

Pose première pierre de la piscine intercommunale - 18 mai 2022

Café biberon - 18 juin 2022

Café Rencontre CCAS - Eveil des 5 Sens - 31 mai 2022

Conférence Violences Intra-Familiales - 19 mai 2022

Defi Sport - 4 juin 2022

Sommaire

Retour en images 2

Édito 3

Actus 4

Zoom
L'École Municipale d'Art 8

Grand Angle
Budget 2022 9

L'Actu des assos 13

Tribunes 15

Agenda 16

Édito

Chers Parempuyriens,
Parempuyriennes,

La commune de Parempuyre, comme beaucoup de communes voisines, a connu un épisode de grêle qui a sinistré un grand nombre de foyers mais également de commerces, d'entreprises et d'agriculteurs. Je veux saluer les élans de solidarité qui se sont spontanément manifestés, savoir que l'on peut compter sur ses voisins en cas de difficulté est précieux. Les bâtiments communaux n'ont pas échappé aux intempéries et les dégâts sont nombreux. Très vite la cellule de crise de la Ville s'est mise en place pour assurer la mise en sécurité et parer au plus urgent. Ainsi, toutes les écoles ont pu accueillir les enfants dès le lendemain et laisser la possibilité aux parents de gérer les démarches à effectuer. Nous avons également répondu à l'appel à solidarité de la ville du Taillan Médoc sur laquelle les dégâts sont sans précédent, en en voyant nos policiers municipaux en renfort. La demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été déposée auprès de la Préfecture pour inondation (car la grêle n'est pas reconnue à ce titre). La réponse est maintenant attendue de la part des différents ministères concernés.

Alors que la situation sanitaire semble s'améliorer, même s'il faut raison garder, le spectre d'un chaos mondial pèse sur nous, alimenté par la guerre russo/ukrainienne. S'il faut garder la tête froide ces évènements restent au cœur de nos préoccupations et viennent s'inviter dans la vie municipale, jusqu'à troubler, par endroits, la construction budgétaire présentée dans ce journal. En matière de fonctionnement, nous avons encore une fois souhaité maîtriser les dépenses et afin de ne pas solliciter la fiscalité locale et d'épargner ainsi, autant que faire se peut, les contribuables Parempuyriens. Les investissements 2022 montrent que l'activité ne faiblit pas et que les engagements sont tenus. Je vous laisse découvrir le détail de ce budget en pages centrales.

La pause estivale sera propice aux travaux dans les équipements, en particulier dans les écoles dans lesquelles nous préparons la rentrée prochaine pour accueillir les jeunes élèves dans les meilleures conditions. Cet été, plusieurs animations vous seront également proposées pour profiter des moments festifs tous ensemble, vous les retrouverez dans la partie agenda de votre magazine. La commune est notamment fière de participer à « l'Été métropolitain » pour vous faire découvrir des artistes de talent. Enfin, nous vous invitons à ne pas rater le lancement de la saison culturelle 2022-2023 remplie de jolies surprises. Rendez vous le 2 septembre à 18h30 au Théâtre de Verdure (Vieux logis – rue Camille Montoya)

D'ici là profitez de votre été

Bien sincèrement,

Béatrice de François
Maire
Vice-présidente de Bordeaux Métropole

Parempuyre magazine n°73 Magazine d'informations municipales
Trimestriel–Juillet 2022
ISSN 2554-4238
Mairie de Parempuyre
Hôtel de Ville 1, avenue Durand Dassier
33290 Parempuyre
Tél. 05 56 95 56 20–Fax 05 56 95 56 10
Courriel : ville@parempuyre.fr
www.parempuyre.fr

Directeur de la publication : Béatrice de François

Directeur de rédaction : Annie Pons

Responsable communication : Chloé Augey

Crédit Photos : Service communication, association, Marie Françoise Jay

Conception : Service communication Lise Bégot

Rédaction : Service communication

Impression : Imprimerie Laplante à Mérignac – RCS Bordeaux 337 926 745
Tirage 5500 exemplaires–Dépôt légal à parution
Imprimé avec des encres à base végétale sur du papier issu de forêts gérées de manière responsable.
Impression réalisée par une entreprise Imprim'Vert, garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées.

ENVIRONNEMENT

Le Parc des Jalles, un projet de territoire durable

Officiellement créé en septembre 2021 et inauguré le 20 mai 2022, le Parc des Jalles est le premier parc naturel et agricole qui s'étend sur 9 communes, dont Parempuyre,

au cœur de Bordeaux Métropole. La continuité naturelle et agricole formée par le Parc des Jalles regorge d'une biodiversité rare : 400 espèces de flore, 600 espèces de faune. Le Marais d'Olives et le Bois d'Arboudeau s'intègrent pleinement dans cette continuité naturelle de 6000 hectares. Autour de ces espaces remarquables, une multitude d'activités s'agrège pour allier projet environnemental et activité humaine. Vous pouvez retrouver l'ensemble des animations proposées par Bordeaux Métropole, les communes et les associations partenaires sur **www.parempuyre.fr/cadredevie/environnement**

CADRE DE VIE

Mobilité douce : le Free floating encadré

Le « free floating », kesako ? Il s'agit de l'offre de transports individuels en libre-service (vélos – trottinettes etc). Face à l'arrivée de multiples entreprises de free floating sur le territoire, Bordeaux Métropole a entrepris une régulation et une rationalisation de l'offre en conservant uniquement deux opérateurs autorisés par type de véhicule tout en les déployant aussi sur les communes périurbaines, dont Parempuyre. Par délibération en date du 7 juin 2022, le conseil municipal a accepté de faire parti du dispositif et ainsi toucher 1% du chiffre d'affaires réalisé sur la commune par les opérateurs (au prorata du temps de stationnement comptabilisé sur les voiries de la commune). L'idée est d'offrir aux Parempuyriens une alternative à la voiture et ainsi fluidifier les déplacements et limiter les émissions de gaz à effet de serre.

CADRE DE VIE

Fossés : pensez à l'entretien régulier

Rappel important

Tout propriétaire (ou copropriété) riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé (article 640 et 641 du Code Civil).

Comment entretenir un fossé ?

L'entretien consiste périodiquement à :

- **Enlever les embâcles (branches et objets solides apportés par les eaux)**
- **Curer le fossé en retirant les matériaux indésirables pour le ramener à son état initial et restaurer sa fonction hydraulique**

Sans cet entretien, les eaux des fossés ne s'écoulent plus et stagnent ce qui favorise la nidation des moustiques et accentue les risques d'inondation.

Lutte contre les moustiques : l'affaire de tous

L'alternance de pluie et de soleil est le terrain parfait pour l'éclosion de centaines de moustiques.
Un bac de décantation en fond de gouttières peut produire **5000 moustiques par semaine !**
Après chaque pluie, soyez vigilants aux nombreux gites larvaires qui peuvent se développer :

- ✔ Garnir les coupelles de sable sous les pots de fleurs
- ✔ Terrasses en bois sur plots : saupoudrer de BTI une fois par mois sous la terrasse si l'eau stagne
- ✔ Protéger par un voile moustiquaire les bacs de décantation en fond de gouttières, les récupérateurs d'eau et jardinières à réservoir d'eau
- ✔ Ranger à l'abris les bâches pliées
- ✔ Entretenez les fossés en mitoyenneté de propriété

ENFANCE JEUNESSE

La course du cœur

Le 18 mai 2022, les enfants des ALSH des trois écoles élémentaires de Parempuyre couraient pour la bonne cause. Une course longue était organisée dans le bois du Vieux logis pour récolter des dons en faveur d'Action contre la faim. L'objectif : se dépasser pour venir en aide aux personnes qui souffrent de la faim. A la fin de la course, chaque élève multipliait le nombre de tours effectués par les promesses de dons récoltés.
405 € récoltés. Bravo aux champions de la solidarité !

Distribution des dictionnaires aux CM2

C'est désormais une tradition, la Ville offre à chaque élève en fin de CM2 un dictionnaire. Une façon de les accompagner dans ce passage important vers le collège et de les pousser à cultiver leur curiosité et leur soif d'apprendre. C'est aussi une façon d'aider financièrement les familles pour la rentrée.

Club nature

La ville de Parempuyre a passé une convention avec la FDAAPPMA 33 (Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Gironde) pour proposer un « Club Nature » aux enfants dans le cadre des activités ALSH. Durant ces 16 séances, les objectifs pédagogiques poursuivis seront :
- faire découvrir aux jeunes le patrimoine naturel proche : être curieux de l'environnement qui les entoure pour mieux le comprendre.
- Les inciter à des comportements responsables : développer leur sens critique sur l'empreinte de l'Homme sur l'environnement.
- Les mettre en situation : leur donner les moyens concrets de participer au respect de l'environnement

Le Club nature démarre dès les vacances d'été dans les ALSH !

Préparer la rentrée

Pensez à compléter les dossiers d'inscription ou de réinscription de vos enfants aux activités périscolaires (accueil périscolaire, accueil de loisirs, transports scolaires et restauration scolaire), sur votre espace citoyen ou en mairie. Le conseil municipal a voté le maintien des tarifs 2022-2023 au même niveau que l'année précédente. Ils sont déterminés selon le quotient familial, découpé en 9 tranches. Les tarifs sont consultables sur le site internet de la mairie **www.parempuyre.fr.**

Conseil municipal... Place aux jeunes !

Nouveauté en vue pour la rentrée : la création d'un conseil municipal des jeunes. Il s'agit de faire découvrir aux jeunes l'apprentissage de la citoyenneté et du fonctionnement démocratique mais également de les inciter à participer à la vie de la commune et de prendre pleinement leur place. La municipalité met en place un « conseil municipal jeunes » composé de 6 binômes filles-garçons de CM1-CM2 issus des trois groupes scolaires.

Calendrier Prévisionnel Pour L' Élection

- ✔ Dépôt des candidatures **avant le 30 septembre 2022**
- ✔ Campagne des candidats **du 3 au 14 octobre 2022**
- ✔ Affichage et présentation des projets défendus par les candidats **le 14 octobre 2022**
- ✔ Elections **le 18 octobre 2022**

On vous en dit plus dans votre prochain magazine ...

CULTURE

Été Metropolitain

Mardi 19 juillet à 18h à la bibliothèque :

« Farandole de langues » Sieste inédite
Installé confortablement dans un transat ou allongé dans l'herbe, la sieste inédite vous immerge dans l'incroyable richesse musicale & traditionnelle ibéro-américaine, des sons klezmer, et du slam.

Jardin de la bibliothèque, 47 rue du Général de Gaulle,
TOUT PUBLIC
GRATUIT sans réservation

Mercredi 20 juillet à 20h30 au théâtre de verdure (Vieux Logis 4 rue Camille Montoya) :

Concert LAS LLORONAS
Dans un mélange atypique de mélodies acoustiques et brutes, les trois Bruxelloises sont accompagnées de leur guitare, accordéon, ukulélé et clarinette. Las Lloronas créent une délicieuse symbiose polyphonique de musiques traditionnelles ibéro-américaines, de sons klezmer, et de slam.

Vieux Logis Théâtre de verdure, 4 rue Camille Montoya, 33290 Parempuyre
TOUT PUBLIC
DURÉE : 1H30 environ
GRATUIT sans réservation

Mardi 23 août à 20h30 au théâtre de verdure (Vieux Logis 4 rue Camille Montoya) :

Droit dans mes bottes - Théâtre
Une ferme familiale, un père et sa fille. Deux générations qui se frottent et se confrontent autour de la question centrale de la transmission.
Agriculteur à l'ancienne, Max pense croissance, pesticides et profit. Passionaria d'une nouvelle agriculture, Jeanne pense solidarité, environnement et bien-être écologique. Visions du monde contraires, conflit générationnel, société patriarcale, difficulté à communiquer… comment transformer les choses de façon fertile plutôt que destructrice ? Droits dans leurs bottes, les Attracteurs étranges sèment les graines d'une réflexion philosophique et politique sur le monde agricole, notre lien à la terre nourricière et à nos racines.

Vieux Logis, Théâtre de verdure 4 rue Camille Montoya, 33290 Parempuyre
dès 12 ans
DURÉE : 1H10
GRATUIT sans réservation

CULTURE

Lancement de la Saison Culturelle

La ville de Parempuyre vous donne RDV dès la fin de l'été et tout au long de l'année pour découvrir une saison culturelle 2022-2023 : musique, théâtre, poésie, médiation scientifique, une programmation qui cultive le goût de la diversité.

Programmation complète et détaillée à découvrir sans modération dans l'agenda culturel et sur le site internet **www.parempuyre.fr**

SPORTS

Retour sur le défi sport

Samedi 4 juin dernier, avec la participation des associations sportives de la ville, Parempuyre a relevé le Challenge Défi sport proposé par « Aquitaine sport pour tous ». Au total, ce sont **251 participants**, de 2 à 80 ans, qui se sont essayés au sport sur cette journée. Merci à tous

Concertation piste d'athlétisme

Prenant en compte les besoins des associations sportives, notamment de l'Athlétic Club de Parempuyre qui s'entraine aujourd'hui sur les terrains de sport collectif, mais également des collégiens, la municipalité propose de réaliser une piste d'athlétisme, anneau complet de 250 mètres au sud des terrains synthétiques. Pour avancer sur ce projet, Madame le Maire réunissait le 9 juin dernier les associations et les riverains concernés afin de répondre aux besoins des uns sans impacter la quiétude des autres. Un dialogue constructif, dans l'intérêt de tous. Une nouvelle réunion de présentation du projet détaillé sera de nouveau proposée.

Projet Skate Park

Forte demande de la part de la jeunesse parempuyrienne, la réflexion autour d'un projet de skate park est enclenchée.

Un comité de pilotage a été mis en pace pour réfléchir à l'emplacement, aux modules et aux financements possibles pour que le projet voie le jour dès l'année prochaine. Le groupe de travail est accompagné de David Legoux, programmiste spécialisé dans le développement de skate park.
Affaire à suivre !

SOCIAL

Les RDV du CCAS

Fidèle à sa mission de créer du lien social le CCAS poursuit ses « Cafés rencontres » : des rendez-vous informels au cours desquels on échange autour de thèmes aussi divers que la culture, le bien être, la santé, la cuisine ou encore la gestion de son budget.
Ça se passe à la Maison des associations, Espace Thierry Grolleau, et c'est entièrement gratuit, sur inscription.
Après une pause estivale, le prochain Café rencontre aura lieu le lundi 19 septembre à 14h, thème : Chouchouter ma santé et mon environnement : les principales sources de pollution au quotidien. **Inscriptions : 07 76 01 79 50**
Le 14 juin dernier le CCAS proposait un nouveau rendez-vous : « L'Atelier partage ». Sur un horaire de fin de journée, à 18h00, l'idée est de permettre au plus grand nombre de participer pour échanger des astuces de la vie quotidienne. Le thème de ce premier atelier était « Savoir cuisiner les restes ». Prochaine date à déterminer.

TRAVAUX

Rue des Ardillères

Les travaux de réfection de la rue des Ardillères touchent à leur fin. Seule reste la finalisation concomitante à la réalisation du quai bus destiné à accueillir le terminus de la ligne 22. (ouverture du nouveau terminus le 18 juillet 2022) Dans ce même secteur, une enquête publique s'est tenue du 30 mai au 15 juin 2022 en vue de la Déclaration d'Utilité Publique liée à l'aménagement de la rue Léonce-Dupeyrat, entre la rue des Ardillères et la rue de Caillavet. Le commissaire enquêteur a tenu ses permanences en mairie les 8, 9 et 15 juin 2022.

Rue de Landegrand : point d'étape

Pour rappel les travaux de requalification de la rue de Landegrand ont débuté depuis le 14 février pour une durée estimée à 24 mois. La rue est en sens unique dans le sens Route de Pauillac vers centre ville de Parempuyre. La chaussée sera calibrée à 6m, une piste cyclable et un cheminement piéton seront créés côté nord. Le trottoir sud permettra la création de places de stationnement longitudinales. La première tranche de travaux entre la voie ferrée et la rue de la Naoude doit se terminer fin aout. La deuxième tranche de cette première phase de travaux concernera le tronçon entre la rue de la Naoude et la route de Pauillac.

INFOS PRATIQUES

Déchetterie

Dans le cadre de l'optimisation du site, pour une meilleure qualité de service, le centre de recyclage de BLANQUEFORT est fermé pour cause de travaux, jusqu'au lundi 15 août inclus. Le centre réouvrira le mardi 16 août à 13h15.
Durant cette fermeture, les usagers pourront se rendre sur **les centres de recyclage à proximité :**
Bruges – Rue André Sarreau – 05 56 57 90 88
Le Taillan-Médoc – Route de St Aubin – 05 56 05 71 43

Plan canicule : Le CCAS à votre écoute

A cette période de l'année, les températures peuvent être parfois très élevées et les populations les plus fragiles en danger. Comme chaque année, un registre d'inscription est ouvert au CCAS afin de recenser les personnes fragiles et isolées pouvant nécessiter une aide en période de forte chaleur. En cas de déclanchement du « plan canicule » ces personnes recevront des appels téléphoniques réguliers du CCAS et des conseils avisés.

Informations et inscriptions au CCAS 1 rue du Procurayre - 05 56 95 56 29

Operation tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. La police municipale et la gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...). Pour cela, remplissez auprès de la police municipale le formulaire « **Tranquillité vacances** ». Vous pouvez également le télécharger sur **www.service-public.fr** et le renvoyer à **pm@parempuyre.fr**

L'École Municipale d'Art vous attend pour la rentrée 2022-2023 !

L'École Municipale d'Art est une école pluridisciplinaire qui accueille les élèves à partir de 3 ans jusqu'à l'âge adulte en fonction des disciplines. A noter pour la rentrée 2022 : à la demande générale, la chorale revient ! De nouveaux professeurs ont également intégré notre école, découvrez leur présentation ci-dessous.

LES COURS DISPENSÉS À L'EMA :

➜ **PETIT ATELIER** (de 3 à 7 ans) : initiation musicale et découverte arts plastiques, poterie etc.

➜ **CLASSE DE DESSIN** (de 7 à 15 ans)

➜ **THÉÂTRE :** Enfants (8 à 11 ans), Ados (12 à 18 ans) et Adultes

➜ **INSTRUMENTS** (à partir de 7 ans et adultes) : Saxophones, Clarinette, Flûte à bec (à partir de 6 ans), Flûte traversière (à partir de 6 ans), Guitare Classique, Guitare électrique, Piano, Alto, Violon, Trompette, Batterie, Percussions du monde, Musique Amplifiée, Chant

➜ **CHORALE** (enfants de 7 à 10 ans gratuit) (adultes à partir de 17 ans)

➜ **COURS INDIVIDUELS DE CHANTS** (à partir de 7 ans et adultes)

➜ **DANSES :**
- Éveil: de 4 à 6 ans
- Classique: à partir de 7 ans et adultes
- Jazz: à partir de 7 ans et adultes
- Hip-Hop: à partir de 7 ans et adultes

Tatiana Mikhailova, professeure de piano

Après avoir fait ses études de piano à Oufa (Russie), Tatiana suit son envie de liberté et entre au CRR de Bordeaux dans la classe de Hervé N'Kaoua. En tant que soliste, chambriste et accompagnatrice elle s'est produite sur scène en France, Russie, Italie, Suisse et États-Unis.

Thomas Jaurès, professeur de danse Hip-Hop

Thomas, aka Thomas Price, originaire de la Réunion, membre du collectif Bordelais Last Squad Crew avec lequel il expérimente le niveau national et international du Break dance actuelle, partage son expérience sur la commune de Parempuyre.

Sylvain Dumaisnil, professeur de guitare électrique

Après avoir joué dans plusieurs groupes en tant que guitariste et bassiste, Sylvain a souhaité se perfectionner dans des écoles de musique professionnelles sur Bordeaux. Il suit maintenant des cours au conservatoire des Landes afin d'y passer son diplôme d'études musicales.

Camille Sulpicy, professeure de danse

Après avoir étudié au sein de plusieurs conservatoires Camille, intégre le centre de formation Gillet Lipzyc à Biarritz. Elle aura l'occasion de collaborer avec le Malandain Ballet puis intègre la compagnie dirigée par Jean Claude Giorgini. Elle obtient son diplôme de professeure de danse en 2019.

Pré inscriptions dès à présent auprès du secrétariat de l'EMA ou dossier à remplir en ligne (sur www.parempuyre.fr) .

Rencontrez les professeurs et découvrez les différentes disciplines de l'école au FORUM DES ARTS – Le 3 septembre 2022 à l'EMA

INFOS PRATIQUES EMA

5 Rue Henri Founeau
33290 PAREMPUYRE
05.56.35.34.04
ema@parempuyre.fr

Les horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi 17h00-19h00
Mardi, Mercredi, Jeudi : 13h00-18h00
Vendredi : 12h00-13h30

BUDGET 2022

Une gestion saine et mesurée
Pour faire avancer les projets de la ville dans un contexte incertain

Le projet proposé en 2020 par la liste **Vivons Parempuyre** commence à prendre forme. Deux années de pandémie ont sérieusement ralenti cette dynamique au service des Parempuyriens. Aujourd'hui, chacun reprend son chemin habituel et nous pouvons nous réjouir enfin de ce retour à une situation plus sereine. Le spectre de l'inflation, celui du chaos européen dans lequel nous entraine le conflit Russo-ukrainien et la baisse constante des subsides versés par l'Etat nous font cependant obligation d'être mesurés et d'opérer une vigilance financière accrue.

4 millions € d'investissement

En investissement, des propositions fortes seront financées dans le cadre de la session budgétaire 2022 :

➜ **Piscine intercommunale** de Blanquefort/Parempuyre à hauteur de 1,2 million € pour un premier versement et qui sera suivi l'an prochain d'un second d'un montant équivalent.

➜ **Lancement de la réfection des terrains synthétiques** dont le coût final est estimé à plus de 800 000 €. Elle contribuera à la performance des pratiquants de sports collectifs, petits et grands.

➜ **Achats de terrains pour 80 000 €**, nécessaires à la préservation de certains espaces naturels et ou boisés de la ville.

➜ **Rénovation nécessaire du Centre Technique Municipal** procurant ainsi de meilleures conditions de travail pour les agents de la commune ainsi qu'une meilleure gestion des matériels.

➜ **Divers travaux** sur les divers équipements viennent compléter les dépenses d'investissement 2022 auxquelles s'adossent les études pour les opérations à venir comme : la création d'un **skate-park,** la restructuration du **CCAS,** la construction d'un **équipement culturel** pouvant accueillir, notamment, **l'École Municipale d'Art** dont l'essor est fortement dynamique comme celui de la **médiathèque.**

Projection de la rénovation des Ateliers Municipaux

BUDGET 2022

des économies recherchées en fonctionnement

En fonctionnement, plus de 9 millions € sont inscrits et au-delà des charges qui ne peuvent être modifiées, comme les intérêts d'emprunt, des efforts d'économies seront recherchés. La hausse des prix, particulièrement en ce qui concerne les fluides, est une préoccupation pour toutes les collectivités et Parempuyre n'échappe pas à cette dure réalité.

Tous les services de la mairie sont ainsi mobilisés pour, à la fois maintenir la qualité de service et réduire les coûts autant que possible.

A savoir : la commune verse chaque année à Bordeaux Métropole une attribution de compensation à hauteur de 685 000 €. Cette dépense concerne la voirie et permet à Bordeaux Métropole d'intervenir en lieux et places de la commune (Fonctionnement et Investissement). De nombreux chantiers, neufs ou de rénovation sont ainsi réalisés sur la commune.

UN ENDETTEMENT MESURÉ

En 2021, le montant de la dette s'établissait à 4 528 898 €. Pour 2022 ce montant est fixé à 5 366 230,79 € compte tenu des emprunts réalisés au cours de l'exercice 2021.

La capacité de désendettement est calculée en divisant le montant total de la dette par l'épargne brute. L'épargne brute étant le solde pour une année écoulée entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

La capacité de désendettement de la commune de Parempuyre est actuellement de 6,8 ans. Cela revient à dire que la commune rembourserait théoriquement sa dette actuelle en 6,8 années en employant chaque année son épargne brute. On considère que la situation d'une collectivité est inquiétante lorsque le nombre d'années pour rembourser la dette est supérieur à 12 (ratio prudentiel) La commune de Parempuyre est donc dans une situation très satisfaisante.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 9 461 000.00 €

ECOLES	2 166 854 €
SERCICES TECHNIQUES	1 957 321 €
ALSH ET RPE	1 891 569 €
ADM GENERALE	934 702 €
CULTURE	699 500 €
SPORT ASSO	350 697 €
SOCIAL	326 500 €
OPÉRATIONS NON VENTILABLES : (opérations d'ordre, atténuation de produits etc.)	1 133 855 €

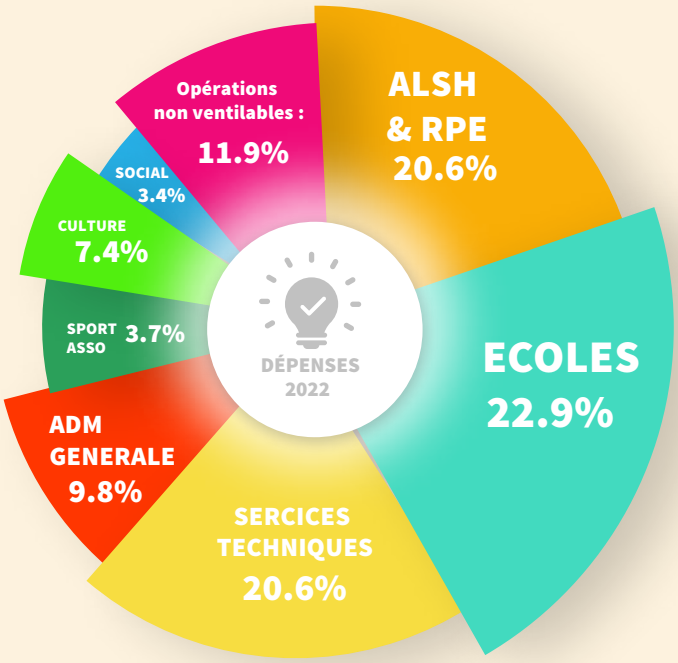

A noter qu'un ratio en dessous de 15% pour les dépenses d'administration générale est synonyme de saine gestion du budget. Nous sommes à environ 10%.

A savoir : Le budget d'une collectivité est toujours en équilibre contrairement à celui de l'Etat. Les emprunts sont contractés uniquement pour les investissements, donc pour des équipements d'avenir.

BUDGET 2022

2 Questions à Benjamin Dervieux Adjoint En Charge Des Finances

Les conséquences de la crise sanitaire risquent-elles de se faire sentir plusieurs années ?

Il est sûr que la situation reste incertaine et a entrainé des retards et effets de reports. A la crise sanitaire s'ajoute désormais la crise géopolitique liée à la situation en Ukraine qui induit des pénuries de matières premières et augmentations tarifaires. D'une manière générale, la crise a impacté tout le monde, à commencer par les ménages, nous portons donc une attention particulière aux dépenses liées au social qui permettent de venir en aide aux familles en difficulté.

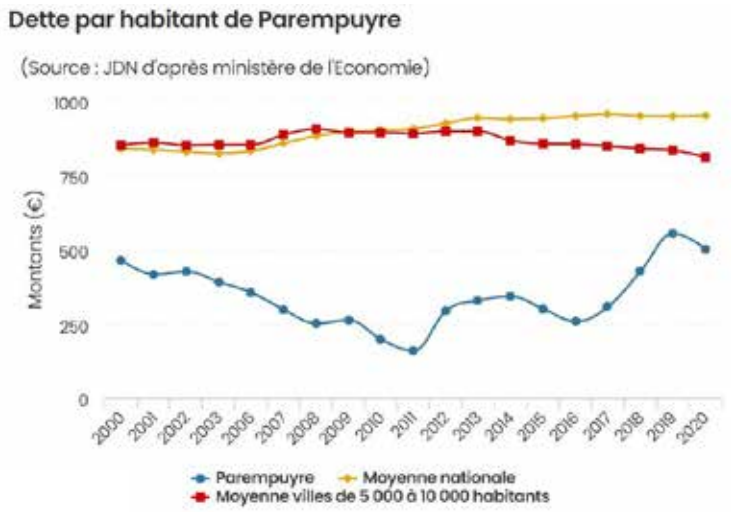

Comment est élaboré le budget ?

Le travail commence dès l'automne. L'ensemble des directions et des élus en charge d'une délégation travaillent à l'élaboration du budget en tenant compte des enjeux propres à notre collectivité et des grandes orientations du programme de mandat. On analyse les dépenses de l'année écoulée et on estime les revenus. Une note de cadrage budgétaire est transmise à tous, elle s'appuie sur les contraintes financières, qui dépendent de la situation financière de la commune, du contexte économique et des priorités politiques décidées par l'équipe municipale.

Il faut ensuite opérer des ajustements pour que les dépenses et les recettes s'équilibrent. C'est à ce moment qu'il faut procéder à des arbitrages et que l'on décide du niveau des taxes locales par exemple. Sur cette base, le service finances élabore un budget équilibré qui sera présenté aux élus en commission finances dans un premier temps puis soumis au vote du conseil municipal. Ce vote est précédé d'un rapport d'orientations budgétaires ouvert au débat et qui permet d'expliquer les choix opérés pour éclairer le vote des élus. Ce budget primitif est transmis en Préfecture pour le contrôle de légalité. En cours d'exercice, des décisions modificatives peuvent être votées pour s'adapter à la réalité de l'exécution budgétaire.

Benjamin Dervieux Adjoint En Charge Des Finances

A noter,

le Conseil municipal n'a pas augmenté la fiscalité locale pour l'exercice 2022.

Les taux s'établissent ainsi :
taxe foncière bâti 45,74 %, taxe foncière non bâti 67,46 %.
Pour rappel, la taxe d'habitation compensée par l'Etat voit son taux figé à celui de l'année 2017.

Focus
sur la piscine intercommunale

principal investissement du budget 2022 :

La Mairie de Parempuyre a saisi l'opportunité proposée par la Commune de Blanquefort de se doter d'une piscine Intercommunale.

Il s'agit bien de la piscine de **Blanquefort-Parempuyre** laquelle favorisera, outre le loisir, l'apprentissage nécessaire de la natation. La commune de Parempuyre participera aussi chaque année aux dépenses de fonctionnement. Celles-ci devraient être modérées du fait de l'emploi de technologies favorisant les économies d'énergie.

25 mètres de long, 5 lignes d'eau, un bassin d'apprentissage, une pataugeoire pour les plus petits… située à la lisière du parc de Fongravey, la future piscine intercommunale s'insère parfaitement dans un site remarquable de 10 hectares. Financée à hauteur de 2 millions € par la commune de Parempuyre, sur un budget total de plus de 12 millions€, l'équipement permettra un accès voisin pour tous les publics. Les scolaires seront ainsi en capacité de pouvoir bénéficier de cours de natation et Parempuyre s'inscrira pleinement dans la priorité nationale du « savoir nager dès le plus jeune âge ».

Un équipement financé également par Bordeaux Métropole dans le cadre du « Plan piscines ».

Zoom
Bordeaux Métropole

Contrat de co-développement (CODEV) et Fonds d'Intérêt Communal (FIC)

DES TRAVAUX QUI ACCOMPAGNENT L'ÉVOLUTION DE LA VILLE

Comme chaque ville de la métropole bordelaise, Parempuyre bénéficie d'interventions techniques, administratives et financières dans le cadre du contrat de co-développement et du FIC. Des enveloppes financières contraintes dédiées sont octroyées sur la base de projets et fiches actions priorisées par la Municipalité en cohérence avec le projet municipal.

Retour sur les principales interventions prévues au CODEV et au FIC :

SECTEUR FONTANIEU

– aménagement de voiries - Acquisition foncières – travaux (2021/2023) prévus dans le cadre de l'aménagement global du PUP (Projet Urbain Partenarial)

Sur une estimation financière globale de 2 200 000 € (2021/2023), Bordeaux Métropole intervient déjà à hauteur de 75 000 € (acquisitions foncières) et 1 350 000 € (travaux).
Cette opération est prévue en deux temps, un premier temps d'acquisitions foncières (carrefour Macau-Bensac inclus) ; un second temps de travaux sur voiries secondaires (rue Maurice Fillion et rue Marcel Bensac)

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LANDEGRAND

- aménagement en accompagnement de l'urbanisation du secteur - cheminements doux apaisement de la circulation, gestions des eaux pluviales, travaux (2022/2024)

Sur une estimation financière globale de 7 600 000 € (2022/2024), Bordeaux M intervient déjà à hauteur de 2 555 000 € (préalables fonciers, Déclaration d'Utilité Publique, études, travaux).

Aménagement du passage à niveau rue de Landegrand (2021/2024)
Cet aménagement en adéquation avec la requalification de la rue de Landegrand permet le passage d'une piste cyclable, un cheminement piéton et un agrandissement de la largeur de la chaussée.
L'estimation de la dépense est à hauteur de 1 000 000 € (2021/2024) financés par Bordeaux Métropole sous maitrise d'ouvrage SNCF.

Pour tous ces aménagements, la commune prend à sa charge des dépenses relevant de ses compétences (aménagements divers, enfouissement des réseaux, éclairage public).

DIVERS PROJETS AVEC BORDEAUX MÉTROPOLE

D'autres contrats divers nous lient et amènent Bordeaux Métropole à participer développement de la commune, comme par exemple :

➜ **Rue de Macau** (Restructuration avec piste cyclable)
➜ Recalibrage de **l'avenue de Labarde**
➜ **Réseau cyclable** à haut niveau de service (RCHNS) Bordeaux Parempuyre
➜ Déploiement des offres de stationnement vélo de deux types **véloboxs, abris vélos**
➜ Réalisation du Plan local de la mise en **accessibilité** de la voirie et des espaces publics
➜ **Plan marche** : accompagnement au développement de la marche pour aller à l'école
➜ Poursuite de la création de places de **covoiturage**
➜ Réflexion sur la stratégie de déploiement des **bornes électriques** sur l'espace public
➜ **Ilôt des Genêts,** accompagner la mutabilité de secteur en privilégiant une qualité architecturale, urbaine et paysagère
➜ Renaturation des **marais d'Olives – Parc des Jalles**
➜ **Plan 1 million d'arbres**
➜ **Piscine Intercommunale** Blanquefort/Parempuyre
➜ **Classe supplémentaire** à l'école Jean-Jaurès
➜ **Au fil des arts** (Festival/parcours à la découverte des arts en lien avec l'Ecole municipale d'Art)
➜ Accompagnement du projet d'aménagement d'un cheminement piéton sur le **site de Grattequina**
➜ Soutien aux acquisitions dans les **espaces boisés classés**
➜ **Audit énergétique** du patrimoine bâti communal

L'ACTU DES ASSOS

LA PORTE DU MÉDOC

Depuis le mois de FEVRIER 2022, changement de la présidence Madame LARGE MARIE DOMINIQUE, remplace MONSIEUR FOIRET ALAIN. L'année a commencé par 2 manifestations Un loto le 12 février et un après- midi dansant le 17 mars animé par Mr PEREZ ANDRE et l'accordéoniste Mr Lagrange Bernard.
Nous prévoyons un loto le 21 mai et un après -midi dansant le 16 juin. Le dimanche 20 mars, nous étions 40 personnes pour une sortie dans le LOT ET GARONNE à la découverte des truffes et de l'armagnac. Un séjour est proposé du 30 mai au 4 juin en CAMARGUE ainsi qu'une journée dans le PERIGORD POURPRE le 26 juin. De nouveaux randonneurs se sont inscrits pour le mardi jeudi et vendredi.

Quatre de nos randonneuses ont parcouru du 1 / 04 au 15/04,320 km sur les chemins de Compostelle.
Bravo belle performance.

Nous avons une nouvelle chorale qui se produira avec le théâtre le jour de la fête des adhérents au mois d'octobre. Nos dames du patchwork présentent leurs travaux à diverses manifestations.

Dates à retenir : Vide grenier le 16 octobre 2022.
Thé dansant le 9 octobre et le 20 novembre 2022.

Bienvenue à ceux qui veulent adhérer.

MADAME LA PRESIDENTE
Marie Dominique Large

LA RONDE DE PAREMPUYRE
EST DE RETOUR !
DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2022
Venez nombreux !

inscription :
www.protiming.fr

RYTHM'ET DANSE

" Vous aimez danser ? "
Venez nous rejoindre. L'association Rythm'et danse vous accueille à la maison des associations 16 rue des Palus et vous propose des cours de danse. Clara, vous enseigne les danses de salon: tango, valse, paso doble, rock, chachacha,rumba etc...

A noter : nouveau site internet
https://rythm-et-danse-parempuyre.kalisport.com

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante:
rythmetdanse2@gmail.com

RPEP

REGROUPEMENT DES PARENTS DES ECOLES DE PAREMPUYRE

L'année scolaire se termine doucement, avec une reprise d'évènements timides mais présents ! Quelques fêtes d'écoles ont été organisées pour le plus grand bonheur des enfants.
Mais avant de vous souhaiter de belles vacances en famille ou entre amis, le RPEP est fier de vous faire savoir que le Vide Ta Chambre du 14 mai dernier a été un vrai succès.
MERCI à tous nos bénévoles, aux exposants et à la municipalité pour avoir favorisé la réussite de notre première grande manifestation, à renouveler ?! Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour être tenu au courant de nos différents évènements.
Une équipe dynamique et pleine d'idées pour vous servir ! Contactez nous, rejoignez nous, venez nous rencontrer au forum des associations le 3 septembre prochain.
Plus que jamais, le RPEP a besoin de parents investis et engagés au sein de chaque établissement scolaire de la commune. Le rôle des représentants des parents d'élèves est nécessaire pour renforcer et garantir le bien vivre à l'école et au collège.
Rendez-vous à notre soirée de présentation début septembre en présence des partenaires institutionnels.
Le RPEP vous souhaite un bel été.

Annabel MARTIN Présidente
assorpep@gmail.com
https://www.facebook.com/rpepparempuyre/

VIVONS PAREMPUYRE

La vie d'élu est rarement un long fleuve tranquille : poussés à l'engagement par des convictions profondes à défendre et par l'envie de s'investir dans sa ville, la réalité du terrain se confronte souvent à une multitude de problèmes qu'il faut résoudre, des obstacles à contourner avant d'atteindre les objectifs fixés. Il faut une sacrée dose de persévérance et d'optimisme. Dans ces méandres, certains ne trouvent plus le sens qu'ils étaient venus chercher. L'équipe Vivons Parempuyre a connu deux démissions ces dernières semaines, chacun pour des raisons qui leur sont propres, que nous respectons même si nous les regrettons.

Par conséquent, l'équipe s'enrichit de deux nouveaux élus qui rejoignent le conseil et que nous vous présenterons prochainement. Nous leur souhaitons la bienvenue et les accueillons avec enthousiasme pour poursuivre les projets qui nous tiennent à cœur et que nous avons initiés depuis le début du mandat.

Le budget voté pour cette année le prouve une fois de plus, la feuille de route suivie est celle déterminée par notre programme électoral et transcrite dans un Plan Pluriannuel d'Investissements.

Le rapport d'orientations budgétaires et le budget votés démontrent une situation financière saine, affinée au plus juste pour financer les projets structurants pour la ville, en tenant compte des contraintes structurelles de notre budget. Cela permet à la ville d'être très bien notée auprès des établissements financiers, un indicateur objectif révélateur. Beaucoup de fausses informations sont colportées, à propos de l'état de la commune ou de sa gestion.

La meilleure façon de répondre à vos interrogations lorsque vous en avez est de demander à rencontrer vos élus, nous serons toujours à votre disposition pour vous répondre.

Le conseil municipal qui avait accordé sa protection fonctionnelle a Madame le Maire, a obtenu gain de cause auprès du Tribunal correctionnel de Bordeaux dans l'affaire l'opposant à Mme Couvidou, qui a été condamnée pour diffamation et injures publiques pour des propos pernicieux tenus sur les réseaux sociaux. On ne peut pas dire et écrire tout et n'importe quoi sans limite et dans l'intention de nuire. Les limites sont posées.

L'équipe Vivons Parempuyre, groupe majoritaire
vivonsparempuyre@gmail.com

PAREMPUYRE AVENIR

L'équipe municipale en place est en crise.
La démission du premier adjoint, troisième démission de la mandature, nous conforte dans notre position. Les raisons de son départ sont celles que nous évoquons depuis plusieurs années : urbanisme mal maîtrisé, manque d'entretien du patrimoine, infra structures vieillissantes, une situation financière délicate (il n'y a plus d'argent pour investir) confirmée lors des commissions par l'adjoint en charge des finances, situation qui ne permettra pas de soutenir les investissements nécessaires qui nous ont été promis.

A titre d'exemple, la réalisation de la piscine intercommunale, parfaitement nécessaire: voici, pour Parempuyre, le coût, à ce jour du projet: 2,1 M€ (coût initial annoncé par la municipalité:1,4 M€). Vous comprenez pourquoi un seul terrain synthétique sur deux promis, sera rénové en 2022.

Nous sommes une ville au budget limité, avec le train de vie d'une ville riche rattrapée par la réalité de sa situation financière.
Que dire des investissements sous exploités, le Hangar, le plateau de Fontanieu et l'espace de co-working, espace situé au sein de la Maison des Associations (dont l'investissement était de1,5 millions d'euros, inaugurée le 19 février 2020, juste avant les élections municipales) et mis à disposition qu'en 2022!

La convention pour y travailler est si restrictive, qu'à mi-juin, une seule personne a pu en bénéficier.
Pourtant la magasine 64 stipulait que ces postes de travail seraient accessibles aux travailleurs indépendants, aux personnes en télé travail et aux auto-entrepreneurs.

Lors du dernier conseil municipal, Mme Le Maire nous a coupé la parole, refusant que nous débattions sur ce sujet.
Nous regrettons le manque de transparence, d'objectivité et de concertation, trop de décisions continuant à être prises de façon unilatérale par Mme Le Maire.
A ce jour trois litiges sont en cours:

Parcelle cédée par M Fayat
Ecole Madeleine Brès
Anneau Sportif de Ségur

C'est l'argent de la commune dont nous parlons, argent provenant de vos impôts.
On vous doit la vérité!
Nous vous souhaitons un bel été.

Parempuyre Avenir,
Henri Lagarrigue Julia Amra Marie Laétitia Chartier Roméo Dos Santos JM Farthouat Nicole Lalanne, Stéphane Pigeat

Agenda
des manifestations prévues

(sous réserve des conditions sanitaires)

ville de PAREMPUYRE

20 juillet

Eté métropolitain

LAS LLORONAS - concert
20h00 Théâtre de verdure
(Vieux logis)

29 juillet

Apres midi nature et marché nocturne

14h -17h et à partir
de 19h00 Parc de L'Art Y Show

23 aout

Eté métropolitain

DROIT DANS MES BOTES - Théâtre
20h30 Théâtre de verdure
(Vieux logis)

26 aout

Marché nocturne

A partir de 19h00
Parc de L'Art Y Show

28 aout

Vide grenier GEEK

9h – 18h L'Art Y Show

1er Septembre

Stand TBM

16h00 - 19h00 à la Mairie

2 Septembre

Ouverture de la Saison Culturelle

18h30 Signatures Corbeyran,
auteur BD, Dégustation de vin du monde,

20h00 Le goût et l'ivresse,
à partir de 12 ans, 60 mns, Cie les Attracteurs terrestres
Théâtre de verdure (Vieux logis)

3 Septembre

Forum des associations

10h -13h et 14h30-17h30
Parc de L'Art Y Show

3 Septembre

Forum des arts

10h -13h et 14h30-17h30
Ecole Municipale d'Art

3 Septembre

Distribution de composteurs

(sur réservation obligatoire)
10h -12h
L'Art Y Show

4 Septembre

Visite des Marais

9h45
Départ allée de Bordes

13 Septembre

Connaissance du monde

Documentaire sur Hong Kong
20h00 L'Art Y Show

17 Septembre

Au pied de l'arbre

spectacle itinérant, 1h,
à partir de 6 ans,10h30
Théâtre de verdure
(Vieux logis)

17 et 18 Septembre

Journées du patrimoine

Visites de la ville

24 Septembre

Fast Rock Festival

18h00 L'Art Y Show

29 et 30 Septembre

Bourse aux vêtements

L'Art Y Show

1er Octobre

Nuit des bibliothèques

Bibliothèque